

Déviations 08/2024

Un aperçu des déviations du **19 février 2024** au **25 février 2024** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
22/02/2024	JEU	25/25R	19/25R	1600-1820	Vent au sol 200° 21kts rafales 32kts.
		25/19,25R	25/25R	2300-0000	Vent 260° 20kts max 31kts, la piste 19 est hors des limites du vent latéral.
23/02/2024	VEN	25/19,25R	25/25R	0000-0032	Vent 260° 18kts max 27kts, hors limites du vent latéral.
25/02/2024	DIM	25/25R	07L/07	1642-1816	Conditions météorologiques à l'aéroport.
			07R/07L	1816-1856	Conditions météorologiques à l'aéroport.
			01/07	1856-2300	Conditions météorologiques à l'aéroport.
		19/19	01/07	2300-0000	Vent 070° 7-17kts.

**Renseignements fournis à titre indicatif
sans aucune reconnaissance préjudiciable**

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National.

**Deze inlichtingen worden u
verstrekkt onder alle voorbehoud**

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering voor de Luchthaven Brussel-Nationaal.

